

# Comment s'est passé le chantier de Chamole ?



## L'association «Vents du Grimont»

L'association mobilise des bénévoles dont l'objectif premier a été le financement d'une éolienne du parc de Chamole, par et pour les citoyens. L'association a pour objectifs de contribuer au développement de la production d'énergies renouvelables (EnR) ainsi qu'à la sensibilisation aux économies d'énergies. Dans le cadre du parc éolien de Chamole et avec le soutien de plusieurs structures deux sociétés ont été créées afin de présenter un montage financier cohérent et participatif, applicable à d'autres projets.

Intervent informe le Maire de Chamole que le territoire est propice à l'installation d'un parc éolien.

Le conseil municipal de Chamole autorise l'étude sous conditions d'implantation maximale sur terrain communal et d'une participation au financement.

Autorisation préfectorale de ZDE, Zone de Développement Eolien

Mesures météo et des vents sur un mât de 100 m, durant 22 mois

création de l'association «Vents du Grimont»



Avril 2007

Mai 2008

Octobre 2009

Oct. 2010 à Juil. 2012

Novembre 2011

## Chronologie du Parc éolien



Décembre 2017

Jan. à Nov. 2017

Sep. à Déc. 2016

Mars à Nov. 2016

Juillet 2015

Mise en service

Réalisation des fondations, transport et construction des éoliennes.

Création de la coopérative JURASCIC et de la Société d'Economie Mixte Energies Renouvelables Citoyenne

Défrichage et terrassement des voies d'accès avant les nichées printanières.

Campagne de mobilisation citoyenne. Création des Clubs d'Investissement

Autorisation



**C'est quoi une enquête publique ?**  
L'enquête publique menée par un commissaire enquêteur indépendant est une procédure réglementée d'information et de consultation des citoyens préalable à la décision administrative préfectorale d'autorisation de projets. Sur 48 observations, 41 étaient favorables, aucun recours administratif n'a été déposé.

**Implantation des éoliennes**  
Les 6 éoliennes du parc de Chamole sont implantées sur deux lignes parallèles. Elles ont été positionnées à la lisière de la forêt communale (5 d'entre elles sont d'ailleurs sur des terrains communaux) en recul maximum des falaises du plateau. Élevées à 135m de haut elles bénéficient du vent dominant du Sud-Ouest de manière optimale.

**Quelques chiffres**

- 600 : c'est le nombre de personnes mobilisées pour l'éolienne citoyenne, réparti au sein de 40 clubs
- 25 : c'est le nombre d'années pour la réalisation du projet
- 979 000 : c'est le total des promesses de participations financières (en euro) des citoyens. 550 000 € ont été utilisés pour l'achat de l'éolienne citoyenne.
- 10 : c'est la durée du projet en années
- 2 000 : c'est environ le nombre de foyers que la production de l'éolienne citoyenne couvre annuellement (hors chauffage et production d'eau chaude).
- 5 000 000 : c'est le coût en euros d'une éolienne de 3MW
- 7 900 000 : ce sont les retombées économiques locales calculées en euros sur 20 ans pour l'éolienne citoyenne

